

Intermezzo : « Ma passion pour... »

::: Michel Tousignant et Marcel Rafie

En vue d'animer nos assises annuelles du printemps, le conseil d'administration a décidé d'offrir un intermède inédit aux membres. Entre l'assemblée générale et le repas convivial de ce 20 mai 2014, trois collègues sont venus nous dire en dix minutes chacun leur « passion pour... ». Il était entendu que serait exclu tout objet de nature académique.

Philippe Barbaud

Heureusement pour notre institution, Philippe a opté pour la linguistique, mais son destin aurait pu tout aussi bien l'amener à être pilote de ligne commerciale. Sa passion naquit à l'aéroport de Pau lorsque ses parents l'y avaient amené en 1947. Le rêve reprit forme à 34 ans lorsque Jacques Duchesne l'initia à la conduite d'un petit avion. Dès lors, ce fut une longue histoire d'amour sans hypothèque sur la vie de couple, car son épouse partageait le même enthousiasme. Un film nous a permis de suivre Philippe dans ses déplacements au-dessus des nuages, survolant Montréal et atterrissant en douceur. Il manquait cependant le moment le plus excitant de sa carrière, lorsqu'il a fait une virille imprévue en consultant la carte de son parcours. Les petits plaisirs de ce loisir sont nombreux : aller à la pêche dans les forêts sauvages, opérer des manœuvres, et assez curieusement, répéter les infos de vol à la tour de contrôle. D'aucuns ont aimé le langage imagé du pilotage, tout comme lui-même, amoureux des mots, l'affectionne sans doute. Par exemple cet « arrondi » par lequel on redresse l'avion au moment de l'atterrissage afin d'assurer un parallélisme entre sa trajectoire et la piste, et permettre le contact le plus en douceur avec le sol. Le tout était assorti d'anecdotes savoureuses et rehaussé par un environnement visuel et sonore singulièrement efficace : nous « étions » dans la carlingue. À ceux et celles qui sont préoccupés par leur vieillissement cérébral, reprenez ce mot de Philippe : « Le pilotage stimule mes neurones de septuagénaire ».

63

septembre 2014

sommaire

Intermezzo : « Ma passion pour... » <i>Michel Tousignant et Marcel Rafie</i>	1
Les 30 glorieuses et la Révolution culturelle <i>Jean-Marc Pottie</i>	3
Touriste dans ma ville de naissance <i>Monique Lemieux</i>	7
Retour sur Hamilton 2014 <i>Michel Tousignant</i>	10
Les effets pervers du livre numérique <i>André Vanasse</i>	13
Mirabel, l'UQAM et moi <i>Suzanne Laurin</i>	15
Hommage aux retraités décédés	17



Céline Saint-Pierre

Il s'en est fallu de peu également pour que Céline fasse carrière au théâtre en passant par le conservatoire. Elle fut initiée à cet art à l'âge de 16 ans par soeur Jeanne-du-Bon-Pasteur, au vénérable collège pour filles de Saint-Hyacinthe. Mais déjà au foyer familial, en l'absence de jouets, on montait des pièces faites maison où le patron macho (Jacques Saint-Pierre) exploitait honteusement sa secrétaire (Céline Saint-Pierre). Les pièces du collège, montées en 1956-1957, provenaient d'un corpus plus classique (« Les femmes savantes » notamment) avec des costumes pas toujours ajustés, loués par les religieuses chez Ponton à Montréal. En 1958, Céline contribua à la fondation du premier théâtre de poche au Québec, une troupe dénommée le Donjon. Les plaisirs du théâtre furent malheureusement assombris par un coup de téléphone de l'évêque de Saint-Hyacinthe à la mère de Céline, le prélat étant scandalisé par la présence d'une troupe mixte sur ses terres. Il faut dire que la famille avait doublement péché, puisque papa s'était permis d'être candidat libéral dans le comté. Autre contretemps du métier, la troupe du Donjon avait tenté d'éprouver la tolérance artistique de sa clientèle encore frileuse face au théâtre moderne. Mal lui en prit, puisqu'au lever du rideau du deuxième acte d'une pièce de Pirandello, la salle s'est vidée comme par une alerte d'incendie. Cette expérience théâtrale inspira plus tard Céline tout au long de sa carrière; elle était familière des interprétations de la société comme une mise en scène et des actions sociales comme des rôles. En excellente pédagogue, Céline nous a offert une réflexion sur les rapports entre le théâtre et la société, ainsi qu'un exposé sur l'histoire et la sociologie du Québec d'avant la révolution tranquille.

Jacques Lefebvre

Autre grand passionné du théâtre, Jacques a commencé sa carrière dans la cafétéria des pères eudistes de son *alma mater* de Rosemont, avec une histoire de général romain qui persécute les chrétiens. Puis, ce devint un peu plus sérieux avec une pièce à deux personnages de Strindberg, pièce difficile qui mit à l'épreuve le jeune talent. La période professionnelle active, le grand droit de la vie des 30-60 ans, fut moins propice à la passion théâtrale, boulot et famille obligent. Pour mieux repartir après la retraite. La bougie d'allumage fut un abonnement au TNM et la participation à la troupe des abonnés, une centaine de recrues tentant L'aventure de l'espadon et où se retrouve Jacques en Monsieur Vert, caractère qui personnifie la mort au théâtre. Moyen de se reprendre sur l'acte manqué de sa naissance, et puis on pourra mourir comme bon nous semble. Autre aventure avec Claire Landry dans une série sur le couple, radio-diffusée et intitulée de façon fort originale « L'autre et moi ». Et encore récemment, plus précisément en février 2014, Jacques offrait une mise en lecture publique de sa dernière pièce. Sa présentation était marquée par la fougue, l'énergie et l'originalité du propos. Il a bien sûr été question de l'acteur, du metteur en scène, de l'écriture théâtrale. Mais surtout, et cela en a frappé plusieurs, de cet espace privilégié qu'est le théâtre, où on regarderait enfin la mort en face pour la faire dégorger sa vérité. Rien de moins. Saisissant.

Il nous plaît de penser que l'augmentation sensible de l'assistance (50% par rapport à l'an dernier) est due à l'attrait de nos conférenciers. Et l'intérêt manifeste et enthousiaste des membres incitera vraisemblablement le conseil d'administration à envisager une animation similaire pour l'assemblée générale de 2015.



Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal

Conseil d'administration 2013-2014

Président	Marcel Rafie rafie.marcel@uqam.ca
Vice-président	Michel Tousignant
Secrétaire	Yvon Pépin
Trésorier	Claude Laferrière Gilles Gauthier Monique Lemieux Marcel Samson

Bulletin Pour la suite du monde

Directeur	Michel Tousignant tousignant.michel@uqam.ca
-----------	---

Adresse postale

APR-UQAM
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Secrétariat sans permanence (aucun employé sur place)

Bureau V-6130, pav. Sainte-Catherine
Université du Québec à Montréal

Téléphone (répondeur seulement) : 514-987-3605

Site Web : <http://www.apr-uqam.org>

Les 30 glorieuses et la Révolution culturelle

::: Jean-Marc Piotte

Les transformations politiques, économiques et sociales engendrées par la Révolution tranquille ont été bien étudiées. Il n'en est pas de même de la révolution des mœurs et de la culture¹. Elle a si profondément subverti le Québec que n'importe quel Québécois qui s'était exilé à la fin des années 1950 ne le reconnaissait plus lorsqu'il y revenait une décennie plus tard.

Cette transformation radicale des mentalités affecte, avec une périodicité et une intensité variables, toutes les sociétés jouissant d'un État démocratique et d'une économie développée. Elle frappe plus durement les pays catholiques pour des raisons que je présenterai plus loin. Elle ne laisse cependant pas intactes les sociétés protestantes, comme le révèle le mouvement hippie apparu aux États-Unis au début des années 1960, avant de se diffuser dans le reste du monde occidental.

En centrant l'analyse sur le cas du Québec, je développerai l'hypothèse suivante : les Trente Glorieuses (1945-1973) qui, pour la première fois dans l'histoire, permettent à une majorité de la population de se libérer de la pénurie, créent une classe moyenne de citoyens qui consomment goulûment, recherchent le plaisir et opposent leurs libertés individuelles à toute autorité qui voudrait les ramener à l'austérité, à l'obéissance et au contrôle étroit de leur sexualité².

L'étude des communautés religieuses m'apparaît la voie d'entrée privilégiée pour comprendre la Révolution culturelle des années 1960, car elles dominaient jusque-là l'univers intellectuel du pays, en contrôlant les institutions d'éducation, de santé et de services sociaux. Ces communautés, si prolifiques au Québec, perdent de 1965 à 1972 près de 20 % de leurs membres et voient périr les nouvelles adhésions, malgré Vatican II (1962-1965) qui assouplit les exigences des trois vœux religieux (obéissance, chasteté et pauvreté).

Des textes peu nombreux et de qualités diverses ont abordé la crise de ces institutions. Je retiens l'autobiographie émouvante de l'ex-religieuse Marcelle Brisson, *Le roman vrai*, la brillante analyse

sociologique de Nicole Laurin-Frenette, Danielle Juteau et Lorraine Dufresne, *À la recherche d'un monde oublié. Les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970* et, enfin, l'étude de Micheline D'Alaire, *Vingt ans de crise chez les religieuses du Québec 1960-1980* qui, reposant sur de multiples témoignages, permet de comprendre le vécu de ces religieuses, qu'elles aient quitté ou non leurs communautés.

Les valeurs du passé

Les religieuses, comme les religieux d'ailleurs, proviennent majoritairement du milieu rural et de familles nombreuses. Jeune, chacun est placé devant trois options : fonder une famille ; devenir prêtre ou entrer dans une communauté religieuse ; rester célibataire. Ce dernier choix de vie révélerait une mentalité égoïste et était socialement déconsidéré. Ainsi, dans les années 1920, deux affiches étaient superposées sur des poteaux à Montréal : l'une annonçait une taxe de 20 \$ pour les propriétaires de chien ; l'autre, un même montant pour les célibataires...

En plus d'être fondé sur la foi dans le Christ, la vocation religieuse reposait, comme tout choix de vie, sur des motivations complexes, ambiguës et parfois obscures. Le prestige social attaché à la fonction en était une. Pour plusieurs, l'accès à des études et à un travail de col blanc en éducation ou en santé constituait un autre. De plus, la sécurité matérielle était assurée, jusqu'à leur mort, aux membres des communautés, ce dont très peu jouissaient hors de leurs enceintes. Enfin, l'idéal religieux reposait sur l'opposition dans l'au-delà entre le bonheur éternel dans le Ciel et le malheur tout aussi éternel dans l'enfer. Le monde d'ici-bas étant de toute façon une vallée de larmes, il fallait assumer celles-ci pour accéder au premier et éviter le second auquel étaient condamnés ceux qui se vaudraient dans une vie de plaisirs.

L'appartenance aux congrégations religieuses requiert les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, tandis que le clergé séculier n'est tenu qu'au dernier.

Chaque communauté était, comme l'Église, fortement hiérarchisée et chacun devait obéir inconditionnellement à l'autorité à laquelle il était subordonné.

Micheline D'Allaire illustre abondamment ces pratiques autoritaires auxquelles les couventines devaient se soumettre totalement et humblement.

À l'image de la religion dont la figure autoritaire était représentée par le curé, la famille était régie par le père et l'école fonctionnait sous le joug de l'instituteur. Étant né en 1940, soit six ans avant la naissance des premiers « baby boomers », j'ai bien connu cette société que je qualifie de prémoderne³. Les décisions de mon père, qui n'était pas plus autoritaire qu'un autre, étaient indiscutables. Les décisions de l'instituteur ou du directeur d'école, aussi stupides fussent-elles, devaient être acceptées. Afin de ne pas donner le mauvais exemple, l'insubordonné devait être soumis, de gré ou de force. Jamais mes parents ne seraient intervenus auprès des autorités scolaires afin de me défendre. L'autorité, c'était l'autorité. Le poseur de questions et le récalcitrant devaient être rééduqués par des pénitences, y compris des punitions physiques.

L'Église était en possession tranquille de la Vérité. La curiosité intellectuelle était mal perçue. Pourquoi se questionner et risquer de se perdre dans le méandre des opinions? Il y avait des clercs pour nous enseigner la bonne parole. Comme les pasteurs qui devaient protéger leurs brebis, les curés devaient prémunir leurs paroissiens contre les porteurs de la mauvaise parole, dont évidemment les protestants. Tous les livres, qui promouvaient des valeurs et des doctrines différentes de celles du catholicisme, devaient être bannis. L'institution de l'INDEX avait précisément comme mission de défendre les ouailles contre les perversions idéologiques.

La chasteté était le deuxième vœu. Le christianisme se méfie des plaisirs liés à la sexualité, même dans le mariage et en vue de la procréation, contrairement aux deux autres religions monothéistes, qui les apprécient. Cela remonte loin, aux fondateurs, à Saint-Paul et à Saint-Augustin. Le premier affirme que la chasteté est un mode de vie supérieur au mariage. Le second va plus loin : la concupiscence sexuelle est la pire des passions, car si les autres passions sont la manifestation d'une volonté viciée qui préfère les biens terrestres aux biens célestes, la passion sexuelle révèle l'incapacité de la volonté de commander à l'organe sexuel : on peut décider d'assouvir un désir sans que le sexe réponde à cette volonté, tandis qu'inversement le sexe peut se mettre en mouvement malgré le refus de la volonté.

En se consacrant à Dieu, les religieux renoncent, contrairement aux laïcs, à la sexualité. Refouler un désir si puissant n'est pas chose aisée. La flagellation pratiquée dans certaines communautés avait comme objectif de dompter ce corps trop récalcitrant. Le Christ n'était-il pas mort sur la croix pour nous sauver? Ne fallait-il pas accepter la souffrance ici-bas pour atteindre le bonheur dans l'au-delà? La culpabilité, la confession publique des manquements aux détails de la règle qui encadre l'obéissance, visait également à rabattre l'orgueil de chacun en lui apprenant l'humilité.

Même si les laïcs n'étaient pas condamnés à la chasteté, celle-ci demeurait un idéal. La masturbation était un péché. Dans les annuelles retraites religieuses de mes études à l'École Normale Jacques-Cartier, le prédicateur nous décrivait les décrépitudes des désirs sexuels : « Pogneriez-vous les seins de votre mère? Vous devez vous comporter de la même manière avec vos amies qui deviendront la mère de vos enfants! ». La culpabilité associée au désir sexuel était si profondément ancrée que, même après être devenu athée, il m'a fallu des années pour apprendre à jouir sans arrière-pensées.

La pauvreté est le dernier vœu exigé. Le religieux et la religieuse n'avaient rien leur appartenant en propre, même si leur congrégation pouvait être très riche. Ceux qui avaient des revenus en travaillant à l'extérieur de la communauté devaient les lui remettre. Madame D'Allaire décrit très bien, encore une fois, cette vie où la consommation de la moindre chose dépendait de la bonne volonté de la supérieure immédiate.

Cette culture de la pauvreté affectait également les laïcs. Nous, Canadiens-français, sommes des porteurs d'eau, nés pour un petit pain. Mais l'essentiel n'est-il pas le Ciel? Bienheureux les pauvres, car les portes du Paradis leur seront plus accessibles à la fin de leurs jours. Les « Anglais » (les Canadiens-anglais et les Étatsuniens) sont des matérialistes ; nous leur sommes supérieurs, car nous accordons la priorité aux valeurs spirituelles.

Valoriser la pauvreté lorsque celle-ci est une fatalité se comprend. On fait avec ce qu'on a. Et si, en plus, on peut justifier cet état de fait par des explications religieuses, c'est mieux. Ce qui de prime abord apparaît comme source d'insatisfaction (l'incapacité de satisfaire ses besoins et, encore plus, ses désirs) se métamorphose en son contraire : le bonheur d'obéir à la volonté impénétrable de Dieu.

La désagrégation de la culture catholique

Les trente glorieuses, la progression du niveau de vie de la majorité de la population des pays démocratiques à économie développée, la création de la classe moyenne, changent tout cela. La plupart des pauvres des années 1930 accèdent à la consommation. Le chauffage central, la cuisinière, le réfrigérateur, la laveuse, la sècheuse et la télévision entrent dans les chaumières. Même ma mère, catholique jusqu'au bout de ses ongles, est heureuse d'atteindre cette prospérité. Elle est charitable, compatit avec les pauvres, tout en étant contente de ne plus en faire partie.

Certains affirment l'émergence d'une société de loisirs. Ce qui est faux : le travail ouvrier est de plus en plus intensif. Mais ce qui est également vrai : le travail en soi n'est plus valorisé. Il est un moyen de satisfaire ses besoins, dont ceux des loisirs qui se complexifient et sortent des cadres étroits de la famille. Même les loisirs vécus en famille changent de nature. La télévision devient le centre d'attraction : les émissions télévisuelles pénètrent chaque foyer et y diffusent la culture des milieux branchés de Montréal et de l'Amérique protestante.

Dans la société étatsunienne, nourrie par le calvinisme et les autres religions puritaines, la pauvreté n'était pas vertueuse : elle était plutôt le symptôme d'une vie déréglée. Comme le montre Max Weber, chaque chrétien doit participer à l'organisation providentielle et rationnelle de l'univers en travaillant sans relâche. Le résultat objectif de ce travail est le gain, mais le chrétien authentique ne succombera pas à la tentation de la chair, source d'oisiveté et gaspillage du temps productif : il n'accordera aucune importance à la jouissance des biens acquis. Toutefois, en devenant la nouvelle classe moyenne, la plupart des descendants de ces puritains oublièrent la rigueur morale de leurs ancêtres et s'attachèrent aux plaisirs offerts sur le marché.

Le mouvement hippie, qui se développe au début des années 1960, remet en question le culte du travail et de l'effort. La société est riche : pourquoi perdre sa vie en travaillant ? L'idéologie du « drop out » est mise de l'avant. En combinant drogues et « pop music », il faut se défaire des divers conditionnements des sociétés répressives. Ce mouvement, qui surgit au sein de l'empire culturel étatsunien, rejoint la jeunesse contestataire occidentale, dont celle du Québec grâce à la revue *Mainmise*.

La sexualité réduite à la procréation est battue en brèche. Peu de familles, y compris parmi les catholiques, se résignent à subordonner leur sexualité à la procréation. La pilule contraceptive vient compléter le condom : les femmes peuvent maintenant jouir comme les hommes, sans craindre l'enfantement non voulu, illégitime et condamnable. Les carcans chrétiens qui assujettissaient les puissants désirs sexuels sont érodés. Qui sait qu'à l'origine de Mai 1968 est le refus des autorités universitaires de Nanterre de permettre aux étudiants et étudiantes de partager leurs nuits dans les résidences qui leur sont allouées ? Ce refus est l'étincelle qui embrasera la jeunesse occidentale dans sa révolte contre la culture dominante structurée par des interdits.

Le statut n'est plus un gage de vérité, de justesse et d'authenticité. Le curé, le père et l'instituteur ne peuvent plus imposer leurs idées, leurs valeurs et leurs décisions. Le porteur d'autorité ne peut plus être autoritaire. Il ne peut plus utiliser la violence physique pour imposer sa volonté. L'autorité traditionnelle est saccagée. Désormais, deux libertés se rencontrent. Celui qui exerce la fonction d'autorité doit le reconnaître et œuvrer à convaincre le subordonné.

Ce pouvoir de conviction devrait reposer sur une argumentation fondée sur des faits. Mais, hélas ! comme le révèle la publicité moderne, il relève souvent de la séduction qui ne vise qu'à obtenir l'assentiment acritique de l'autre.

Un monde nouveau

Cette transformation radicale de la culture populaire ne fut pas le fruit d'une décision d'un parti, d'une organisation, d'une classe ou d'une instance quelconque. C'est pourquoi elle est si difficile à comprendre et à analyser. La culture traditionnelle, engendrée par des siècles d'histoire, s'est efflochée sans intervention significative. La plupart des femmes et des hommes qui ont vécu la période des années 1960-1970 se sont insensiblement éloignés des comportements et des valeurs du passé, sans crise majeure.

Un monde fondé sur les contraintes, l'abnégation et la subordination de l'individu à la communauté disparaissait. Un autre s'affirmait fondé sur la liberté, la satisfaction des besoins et le plaisir.

Ce nouveau monde, favorable à un sain développement de l'individualité, conduit facilement à l'individualisme. Peut-on espérer que l'individu moderne

comprende que sa liberté est liée à celle des autres, qu'elle puisse davantage s'épanouir dans une société qui la partage également, que la solidarité entre nous soit sa meilleure protection et que nos besoins de consommation ne doivent pas détruire la planète qui nous nourrit ?

La liberté, c'est l'angoisse, dit Kierkegaard. Les

temps modernes sont ceux de l'inquiétude et du désarroi. Mais, aujourd'hui comme hier, je résiste à l'esprit du temps. Je préfère conjuguer liberté avec égalité, solidarité et respect de l'environnement. Et, inspirée par les Lumières, j'opte pour la raison contre sa perversion publicitaire moderne qui envahit le discours public, dont celui du politique.

¹ Parmi les quelques études qui lui ont été consacrées, je retiens le remarquable *Microsociété* de Marc Lesage qui décrit comment les divers acteurs ont vécu ce grand bouleversement.

² L'analyse de Louis Rousseau appuie sur plusieurs points cette hypothèse dans « Crise de l'institution et éclatement du sacré », *Entretiens avec Louis Rousseau* de Stéphane Baillargeon, Liber, 1994, p. 103-146.

³ Sur la conception de la modernité, mon livre : *Les Neuf clés de la modernité*, Québec Amérique, 2001.

Touriste dans ma ville de naissance

::: Monique Lemieux, en collaboration avec Louise Dupuy-Walker

Québec est la ville de mon premier quart de siècle. Je l'ai quittée au moment de mes études en France et à mon retour en 1968, je suis devenue une fière Montréalaise. C'est dorénavant en touriste que je retourne à Québec et en mai, lors du séjour avec l'association, je dois dire que mon dépaysement a été total. Très étrange, en effet, de reconnaître les lieux, de parcourir les rues qui me sont familières et de constater que je savais si peu de l'histoire de ma ville, à part ce qu'on en apprendait dans les livres d'histoire!

Combien de fois ai-je marché de ma maison jusqu'à la Terrasse Dufferin par la rue Saint-Jean ou

par la Grande Allée? Combien de fois suis-je descendue magasiner dans le quartier Saint-Roch? Combien de cafés ai-je pris au café Buade? Je ne saurais dire. J'ai connu l'université Laval au moment où le campus principal était dans le Vieux-Québec, j'ai travaillé l'été au chic magasin Simons de la Côte de la Fabrique, j'ai fait mes premières expériences d'enseignante à l'école Saint-Cœur-de Marie où certaines de mes élèves montaient du Petit-Champlain, un quartier réputé difficile dont j'ignorais tout à l'époque, puis à l'école Marguerite-Bourgeoys, située elle aussi dans un quartier modeste, au pied de la côte Salaberry. À cette époque, la haute-ville fréquentait peu la basse-ville.



Premier dépaysement : loger dans un hôtel de style *Tudor revival* au Château Bellevue, à côté du Château Frontenac ! Un choix judicieux de l'équipe qui m'a permis d'admirer un lever de soleil sur la Terrasse Dufferin.

Deuxième dépaysement : prendre un repas au Parlement de Québec ! Quand on vit à Québec, on n'y entre pas. Du moins, c'était le cas dans les années de ma jeunesse !

Troisième dépaysement, mélangé d'un peu de honte : constater que je connaissais si peu de l'histoire de ma ville. J'ai souri des frasques de l'intendant Bigot. Je me suis sentie scandalisée, après tout ce que nous a raconté notre guide, que la statue de Wolfe trône sur la façade du Parlement, à côté de celle de Montcalm. Je ne soupçonnais pas, en effet, l'ampleur de la destruction que Québec et sa région ont subie à cause de cet homme.

J'ai été captivée par le rôle de Monseigneur de Laval dans l'histoire, par ses démêlés avec les Récollets, par les droits qu'il s'arrogeait sur la vie des gouverneurs et des simples citoyens. Méritait-il la reconnaissance récente de l'Église catholique à son endroit ? Il est permis d'en douter. Mais un saint et une porte, c'est bon pour le tourisme !

Parmi mes coups de cœur de cette visite toute particulière de Québec, j'aimerais souligner l'ensemble des commentaires de notre guide sur l'architecture, qui nous a fait voir les influences françaises et anglaises sur la reconstruction après la conquête et sur les nouveaux bâtiments du XIXe siècle. Parmi les lieux que je connaissais sans en avoir mesuré l'importance, j'aimerais mentionner le Parc Montmorency, un site qui rappelle plusieurs événements majeurs de l'histoire de Québec, du Régime français jusqu'à la conquête et la constitution du régime parlementaire ; les édifices qui occupaient ce lieu ont tous été détruits et on y trouve aujourd'hui deux monuments, l'un dédié à Louis Hébert, l'autre à George-Étienne Cartier. Ce site fait partie des lieux historiques du Canada depuis 1949. De là, on réalise, en descendant la Côte de la montagne, comment cette descente devait être périlleuse aux débuts de la colonie, sous la pluie, avec les animaux, la boue, les pots de chambre qui se vidaient sans souci de l'environnement et des passants, comme nous l'a rappelé notre guide.

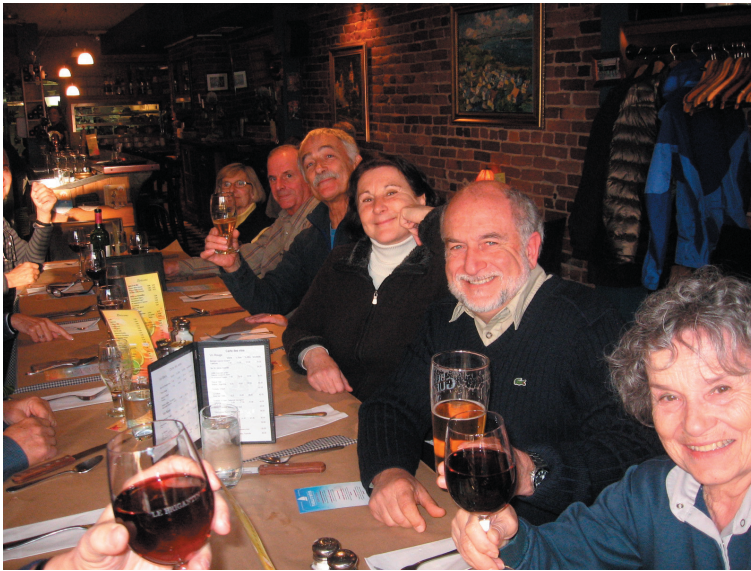
Plus loin, en marchant rue Saint-Paul, je me suis rappelé que je n'avais aucune photo de cet endroit où

ma mère est née et où son père était épicier ; la famille avait sans doute fait suffisamment d'argent pour s'acheter une maison à la haute-ville, rue Saint-Jean, et on ne revendiquait pas alors comme une gloire d'être né dans ces lieux pas très valorisés. Les temps ont bien changé ! Le poète-chansonnier Sylvain Lelièvre le disait ainsi : « Quand on est d'la basse-ville, on n'est pas d'la haute-ville. Y'en a qui s'en souviennent, d'autres qu'y aiment peut-être mieux pas... »

À quelques pas de notre hôtel, accessible par la rue Mont-Carmel, le Parc du cavalier du Moulin, vestige des fortifications françaises du XVIIe siècle, permet de voir une partie de la Citadelle, les maisons de la rue Saint-Louis, et au loin les tours du Parlement. C'est un parc minuscule, mais plein de charme, par lequel a débuté notre visite de la deuxième journée. Trois heures n'étaient pas suffisantes pour couvrir le programme : tout au moins, nous avons pu repérer la plus vieille obélisque en Amérique, le lieu de la mort de Wolfe, l'appartement de René Lévesque, avec un brin de causette avec la propriétaire du bâtiment, qui se trouvait dehors en train d'arroser ses fleurs, l'allée dédiée aux poètes, les casernes, les résidences bourgeoises de la rue d'Auteuil et bien d'autres lieux mythiques.

Avec Jacques Bachand, un guide passionné, amoureux de Québec et fin conteur, nous avons revu la grande histoire de cette ville et nous avons appris beaucoup sur la petite histoire : nous nous sommes immergés dans la géographie de la place, dans son développement à travers les guerres et les luttes de pouvoir des différents acteurs sociaux qui cherchaient à s'implanter et à dominer les autres ; Jacques a réussi à piquer notre curiosité et à nous inciter à poursuivre notre démarche d'interrogation des lieux, à nous donner envie de jouer de nouveau les touristes dans cette ville qui recèle encore plusieurs secrets, même pour ceux dont c'est la ville d'origine.

En terminant, je tiens à souligner avec Louise Dupuy-Walker que ce voyage, dont elle est l'initiatrice, doit son succès à la superbe collaboration des membres du comité organisateur, chacun, chacune y ayant apporté ses talents complémentaires et ses précieux conseils : en appui de Louise, Marcel Rafie, Yvon Pépin, Linda Gattuso et moi-même avons vécu une belle expérience d'amitié et nous avons tissé des liens avec les quelque vingt-cinq collègues participants qui semblaient tous ravis de cette première expérience de groupe. Nul doute qu'il y aura d'autres projets !



Retour sur Hamilton 2014 : la 12^e conférence annuelle de CURAC/ARUCC, du 28 au 30 mai 2014

∴ Michel Tousignant, représentant de l'APR-UQAM sur le CA de CURAC/ARUCC

La rencontre annuelle de notre réseau national CURAC/ARUCC (associations des retraités des universités et collèges du Canada) a été un franc succès, si l'on en juge par la qualité des contributions et par la forte délégation des associations locales. De plus, la météo a été généreuse pour mettre en valeur le magnifique campus de McMaster. Pour mettre un peu d'esprit, nous avons été reçus au club étudiant avec un buffet copieux et une excellente bière artisanale. Le format de la conférence a permis de bons échanges entre les participants, autant durant les activités que dans les moments libres. Les représentantes et représentants possèdent une riche expérience administrative et académique, sont engagés sur les plans communautaire et politique et ont à cœur de mettre en valeur la contribution des professeurs et professeurs retraités à la société. Voici quelques thèmes prioritaires qui sont ressortis.

Mise en valeur du statut de professeur retraité

Le CURAC/ARUCC tient avant tout à la reconnaissance de ses membres à l'intérieur des institutions qu'ils ont contribué à construire et à promouvoir par leur participation à la vie collective autant que par leur production académique. Il est donc important que les universités considèrent leurs retraités comme une richesse de la communauté académique plutôt que comme des gens qui ont fait leur temps.

Voici quelques exemples qui démontrent comment certaines universités font une place spéciale à leurs retraités. L'Université de Toronto, par exemple, compile les productions académiques des retraités et les départements les intègrent à leur page web. Certaines universités organisent une réception annuelle dans la période des Fêtes de fin d'année. D'autres tiennent des réunions périodiques avec des représentants des retraités pour discuter des affaires courantes. Quelques universités confèrent également le statut d'*emeritus* lors du départ, McGill et Concordia entre autres, pour nommer les institutions les plus proches de la nôtre.

Il va sans dire que sur bien des plans, les administrations universitaires ont grand intérêt à nouer des contacts cordiaux avec leurs retraités. Ils représentent un intérêt certain pour les fondations. De plus, si la retraite est attrayante, les professeurs risquent de quitter plus tôt leur poste et de répondre à un besoin pour les universités d'économiser sur les salaires.

Services offerts

La plupart des vieilles universités canadiennes sont plus riches, beaucoup plus riches que l'UQAM. Certaines offrent des fonds de recherche, modestes il va sans dire, aux retraités ou des fonds pour participer à des congrès à l'extérieur. En ce qui concerne l'accès aux documents électroniques (revues scientifiques et livres) depuis le domicile, ce privilège est acquis dans toutes les universités et les participants étaient surpris d'apprendre que ce droit était réservé uniquement au statut de professeur associé à l'UQAM. Et quoi de mieux pour intégrer les retraités au campus que de leur offrir la possibilité de résider sur le campus dans une résidence conçue pour eux. C'est un projet actuellement à l'étude à l'Université de Colombie Britannique.

Membership

L'APR-UQAM fait aussi bien que les autres associations dans la même situation pour le recrutement de ses membres, en ayant l'adhésion d'un peu moins de la moitié. McMaster fait beaucoup mieux, mais c'est l'université qui paie les cotisations. Quelques associations ouvrent leur porte aux administrateurs académiques et aux bibliothécaires.

* * *

En conclusion, le CURAC/ARUCC accomplit un travail impressionnant avec un budget modeste grâce à l'engagement de ses représentants. Plusieurs dossiers sont actuellement discutés au niveau national. Les plus prioritaires sont les fonds de retraite et l'accès aux soins de santé. Le CURAC/ARUCC joint aussi ses efforts à d'autres organisations canadiennes similaires pour former un groupe de pression auprès du gouvernement Harper.

Présentations thématiques de professeurs de McMaster sur le vieillissement

La deuxième partie de ce rapport offre des résumés de présentations susceptibles d'intéresser nos membres. La richesse des contributions provient du fait que McMaster abrite le Labarge Optimal Aging Initiative, un centre de recherche et d'application des connaissances sur le vieillissement.

Sue Becker

Mise au point d'un aide auditif révolutionnaire

Les gens âgés voient venir avec une certaine angoisse le jour où leur oreille sera branchée à un appareil auditif. Le problème de la perte auditive avec l'âge est dû à la dégénération des cellules ciliées (i.e. en forme de poils) cochléaires. Selon que la perte est située en tel endroit ou tel autre, on ne capte pas bien certains sons. Le cerveau s'adapte tant bien que mal, compense parfois même. C'est la raison de l'adage "trop fort, trop vieux". Le cerveau, en compensant, augmente les bruits excessivement forts. Et parfois, l'appareil auditif également. Mais ce n'est pas tout, l'appareil auditif classique est basé sur une théorie qui apparaît maintenant simpliste. On compense pour les types de son pour lesquels l'oreille est déficiente. Or, la réalité est que ce qui parvient à l'oreille n'est pas composé principalement de sons simples, mais d'interactions complexes entre les sons. L'équipe d'Hamilton a révolutionné ce genre d'appareil en tenant compte des interactions entre les sons avec l'aide d'un appareil digitalisé. Au lieu d'avoir cet objet encombrant accroché à l'oreille, vous portez un mini-ordinateur autour de la taille qui non seulement transmet les sons, mais en améliore constamment la réception en corrigeant en mode continu. L'autre miracle est le prix : le nouvel appareil est dix fois moins coûteux.

Brenda Vrckjan

Changer de vitesse et aussi votre perception des conducteurs âgés

Abandonner sa voiture, c'est un drame non seulement pour l'amour-propre mais pour ce sentiment d'autonomie que procure l'accès à son réseau social et à ses activités de loisirs. La situation est particulièrement ressentie si on est loin des réseaux de transport en commun. Mais les vieux sont-ils plus dangereux au volant ? Pas plus que les autres adultes ou adolescents si on tient en compte la distance parcourue. Heureusement, il existe des solutions pour allonger la durée de la conduite et maintenir la qualité de

vie des personnes âgées. Un déficit cognitif peut être attribuable à un épisode dépressif qui peut se traiter. En ce qui concerne les pertes physiques, comme celles reliées à un accident cérébro-vasculaire, les experts en thérapie occupationnelle s'affairent à adapter les voitures à leurs besoins. Pour d'autres, ce n'est pas conduire qui fait problème, mais le fait de pouvoir simplement monter dans sa voiture seul. Si vous faites de l'arthrite au niveau de la main, il peut y avoir problème pour faire le plein d'essence. Il y a maintenant des appareils électroniques qui peuvent fournir des données sur vos itinéraires (tournez-vous en rond trois fois avant de prendre la bonne direction), votre rythme cardiaque, votre température corporelle. Et les compagnies multinationales s'intéressent de très près à ces problèmes, car le marché des engins luxueux s'adresse en bonne partie à une clientèle âgée. On peut donc songer à prolonger son espérance de vie de conduite d'un véhicule motorisé.

Helen Ryan

Résilience et participation sociale

La qualité de la vie sociale est primordiale pour les personnes âgées. Aussi, il y a deux tendances qui ont commencé à influencer les styles de vie. La première est à propos des collectivités villes-amies des aînés, déjà instaurées dans sept localités du Québec. Assez curieusement, elles contrastent radicalement avec les ghettos de seniors autour d'un club de golf où les enfants sont au mieux tolérés pour de courtes périodes. L'accent de ces initiatives est justement de mettre en contact les aînés avec les autres générations. Une autre priorité est l'accès au transport, surtout si la personne a perdu la faculté de conduire.

La deuxième tendance est le logement collectif qui a sa bible : *The Senior Cohousing Handbook* (Charles Durett, New Society Publishers) déjà à sa seconde édition. L'idée est d'allier de petits espaces privés individuels ou pour couples avec des grands espaces communs et chambres d'invités. Bien d'autres activités peuvent aussi être partagées : auto, jardin, espace de bricolage et préparation des repas. Donc, s'unir pour mieux vieillir.

Byron G. Spencer

Le vieillissement de la population au Canada : implications pour notre standard de vie

L'espérance de vie augmente à un rythme très rapide au Canada. En 1961, elle était de 71 ans, pour atteindre 81 ans en 2009 (78 ans aux États-Unis). L'âge médian du Canadien, qui était de 25 ans en 1966,

devrait augmenter à 45 ans en 2036. En vue de stimuler l'économie canadienne, le Groupe d'experts sur les travailleurs âgés a fait des recommandations en vue d'accroître le taux d'activité de ce groupe. Denton et Spencer, dans un article paru dans *Canadian Policy* en 2009, ont mis en doute l'apport significatif de telles mesures. Pour faire travailler les Canadiens âgés, il faut un marché de l'emploi accessible. Mais faire pression sur les personnes âgées pour demeurer sur le marché du travail n'est pas nécessairement la meilleure façon d'améliorer l'économie. Avec un modèle qui assume une augmentation de 30 % de la main d'oeuvre des aînés, nous aurions une augmentation de la productivité de 0,7 % en 2011-2016. Ce résultat est très modeste en regard des efforts requis des politiques et surtout des travailleurs dont la santé et les énergies déclinent. En conclusion, il serait préférable de considérer d'autres voies pour améliorer l'économie du pays.

Mark Oresmus
Étude Longitudinale Canadienne sur le Vieillissement (ELCV) et le Projet Labarge sur le vieillissement optimal

Les instituts de recherche sur la santé du Canada ont mis sur pied une vaste étude qui produira des informations bien documentées sur comment nous vieillissons. L'ÉLCV est une étude à long terme dans laquelle on suivra environ 50 000 Canadiens et Canadiennes âgés de 45 à 85 ans pendant une période d'au moins 20 ans. L'étude permettra de recueillir des données sur les changements d'ordre biologique, médical, psychologique, social et économique de la vie des gens. Ces facteurs seront étudiés dans le but de comprendre comment, individuellement et en conjugaison, ils influencent le maintien de la bonne santé ou le développement de maladies ou de handicaps durant le vieillissement. L'ÉLCV représentera l'une des plateformes de recherche les plus vastes de ce genre qui ne soient jamais entreprises, non seulement au Canada mais dans le monde entier. Trente mille des 50 000 participants (cohorte globale) fournissent des données supplémentaires sur leur alimentation, leur consommation de médicaments, leurs maladies chroniques et leur structure de sommeil. Ces données permettront d'améliorer la prévention à ce stade de la vie et de vieillir en meilleure santé.

Les effets pervers du livre numérique

::: André Vanasse

Notre marché est tout petit, c'est connu, mais pourra-t-il échapper au piratage en ce qui concerne le livre numérique ? Sans doute pas si on se fie à une nouvelle parue sur le site français « 01net » qui titre : « 50 % des livres numériques disponibles en ligne sont piratés ».

Il ne faut pas être grand clerc pour faire le lien entre les industries de la musique et du cinéma, qui ont connu une descente aux enfers avec les techniques de reproduction accessibles sur Internet. Tout peut être dupliqué sans frais. Il suffit simplement de copier puis, pour faire plaisir à ses amis, de leur envoyer votre saisie, qui de leur côté, feront de même avec leurs amis, qui...

Des milliers, voire des millions de copies pourront circuler à travers le monde sans que les victimes puissent y faire grand-chose, particulièrement en ce qui concerne les individus. Des actions sont possibles contre les commerces, mais là encore, de façon limitée puisque les lois peuvent varier d'un pays à l'autre. Dans ces conditions, il en coûte parfois très cher de traduire les fautifs en justice.

Le livre numérique est récent, mais il échappe d'autant moins au piratage qu'il est plus facile à saisir parce que moins complexe et moins lourd à manipuler que les films ou la musique. Avant de partir en voyage en février, je me suis procuré *À la recherche du temps perdu* de Marcel Proust en format numérique à un prix ridicule en allant tout simplement sur un site québécois pour ensuite régler mon paiement en toute sécurité. En un tour de main, 2 830 pages exactement se sont glissées dans mon ordinateur en quelques secondes.

L'offensive Google

Avec la venue du numérique, tout a été bousculé. Google l'a bien compris, lui qui est en train de numériser des dizaines de millions de livres dans toutes les langues importantes. Ce n'est pas sans raison que cette multinationale fait face à d'incessantes poursuites judiciaires sans pourtant dévier de son chemin au grand dam des éditeurs. Lire Voltaire, Balzac, Hugo, Rimbaud, Verlaine, Mauriac ou Camus – et qui sais-je encore ? – exigeait autrefois l'achat du format papier.

Pour l'éditeur, même si le marché du livre usagé florissait, cela représentait un flux d'argent à chaque rentrée scolaire, particulièrement en format poche.

De nos jours, c'est moins évident. Tout le monde peut dorénavant numériser les livres qui ne sont plus soumis aux droits d'auteur. C'est ce qu'a compris Google qui se jette pour ainsi dire sur tout ce qui se publie sous prétexte que les livres choisis ne sont plus en circulation donc réputés épuisés. Des auteurs québécois ont connu ce désagréable sentiment d'être spoliés de leur œuvre soudain en ligne sur Google alors qu'aucune entente n'avait été signée entre eux et la multinationale. Des associations d'auteurs à travers le monde, y compris l'Union des écrivaines et des écrivains québécois, ont dénoncé ces pratiques rapaces fondées sur la faiblesse des individus pour engranger à petits frais tout ce qui peut l'être sans égard pour les ayants droit.

Les éditions Humanis ?

Google représente la face visible du problème. D'autres pirates font de même et offrent à qui le veut des livres pour lesquels ils n'ont pas dépensé un sou sinon le coût de la numérisation, minime si on est bien équipé. Serait-ce le cas de mon édition de Proust, produite par les Éditions Humanis, dont l'éditeur officiel est Luc Deborde. Son adresse : B.P. 30513 – 5 rue Rougeyron, Faubourg Blanchot, 98 800 Nouméa.

Nouméa ? En Nouvelle-Calédonie ?

Quand on scrute cette version numérique, on n'y trouve aucune information sur l'origine du texte. À partir de quelle version *À la recherche du temps perdu* a-t-il été saisi ? Sûrement pas par décryptage des manuscrits de Proust qui sont tellement raturés qu'il faudrait des mois pour copier le texte sur ordinateur avant d'en faire le montage. Il est cent fois plus simple de numériser le texte au moyen d'un lecteur optique et le tour est joué. Si on veut effacer toute trace qui indiquerait une parenté avec l'édition originale, il suffit de modifier par exemple un texte imprimé en Palatino pour le remplacer par le caractère Bodoni, Times, Garamond ou Didot. C'est quasi instantané...

Même facilité pour la mise en pages. En clair, la version typographique de la Pléiade pourrait avoir été utilisée sans qu'on puisse le savoir. Seules les fautes de typographie pourraient mettre un enquêteur sur la piste, mais quel travail! Sans compter que n'importe quel éditeur avisé peut soumettre le texte saisi à un bon correcteur automatique pour repérer même les fautes oubliées dans la version originale! Et puis l'éditeur n'a pas manqué de faire appel aux lecteurs : « Si vous trouvez des erreurs dans cette édition, nous vous serions infiniment reconnaissants de nous les signaler afin de nous permettre de les corriger. Tout mail qui nous sera adressé dans ce but vous donnera droit au remboursement de votre ouvrage. »

Qu'on se comprenne : je n'accuse personne. Je m'étonne simplement qu'un auteur éminemment connu, publié par Gallimard, soit aujourd'hui édité en version numérique chez un éditeur qui a pignon sur rue à Nouméa.

Le prix du progrès

Publier un livre en 1960 était une opération complexe et longue. Une fois le texte corrigé, il était dactylographié par une secrétaire scrupuleuse pour être, par la suite, envoyé à la linotypie sur ces imposantes machines à composition mécanique qui fondaient chaque ligne du texte sur une plaque de plomb. C'étaient des ouvriers spécialisés qui prépa-

raient le texte en vue de l'édition. Cela coûtait très cher, alors qu'aujourd'hui le texte passe de l'auteur à l'infographiste le temps de le dire dès lors que l'auteur et l'éditeur se sont entendus sur la version prête à l'édition. Et s'il s'avère qu'il y a encore des corrections ou des changements à faire, malgré plusieurs lectures, pas de problème : on corrige, on ajoute, on coupe et la mise en pages se replace d'elle-même. On est à des années-lumière de la typographie d'autrefois : toute ligne de plomb amputée d'un ou de plusieurs caractères obligeait le typographe à refaire parfois plusieurs pages ou même un chapitre complet pour pouvoir respecter la mise en pages initiale...

Grâce à l'évolution de la technologie, on a fait des miracles. Le prix à payer cependant est que cette avancée technologique permet la reproduction en un clic de votre création, même si c'est contre votre volonté!

Extrait de la communication donnée aux professeurs retraités de l'UQAM le 23 avril 2014.

Texte originellement publié dans :

Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire, numéro 154, été 2014, p. 64.

Mirabel, l'UQAM et moi

∴ Suzanne Laurin, retraitée du Département de géographie

Laurin, Suzanne. *L'échiquier de Mirabel*. Montréal : Éditions du Boréal, 2012.



Six ans après mon départ officiel à la retraite, j'ai publié ce livre sur Mirabel. Invitée à écrire sur ce projet de retraite – j'y pense, l'ai-je seulement déjà considéré comme tel ? – je prends conscience de la place qu'occupe l'UQAM dans mon livre. Comment pourrait-il en être autrement puis-

que tous mes diplômes sont de l'UQAM et que j'y ai été professeure pendant près de quinze ans ? Pourtant, j'avais d'abord cru m'en être éloignée... Car, en effet, il a fallu que je quitte le Département de géographie, à 56 ans, pour me reconnaître géographe et écrire cet essai critique sur le territoire malmené de Mirabel.

Il est intéressant de voir comment la manière de se présenter aux autres évolue dans le temps. Je constate aujourd'hui que le qualificatif de *géographe* a pris le dessus sur celui de professeure. Le mot ne fait toutefois plus référence à une carrière professionnelle. C'est plutôt une manière de dire que mon regard actuel sur le monde s'est nourri de ma formation universitaire, de mes échanges professionnels, de mes expériences, lectures et recherches. Bref, de ce point de vue, je parle comme une géographe. Pourquoi tout cela devrait-il sortir de mon corps parce que je prends ma retraite ? Comme il arrive parfois, en laissant derrière soi tous les tiraillements propres à la *vie en institution*, mon bagage ainsi allégé s'est positionné autrement dans mon cerveau. Alors ce livre est devenu possible. On peut le voir comme une expérience d'intégration de plusieurs décennies de ma vie.

Au début des années 1970, j'ai abandonné en cours de route mon bac en géographie. C'est mon

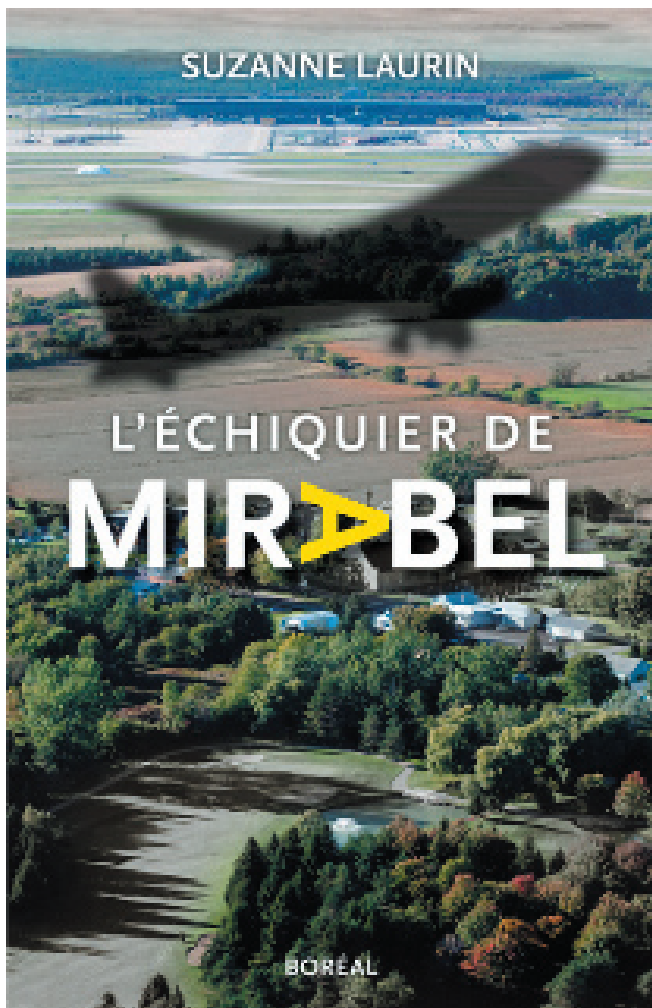
travail au comité des expropriés de Mirabel qui m'a ramenée au bercail. En découvrant la géographie sociale dans un contexte aussi bouleversant, sur un territoire aussi bouleversé, je venais de trouver la motivation pour un retour aux études. Sans cette expérience profondément marquante vécue au début de la vingtaine, je ne serais jamais devenue la femme que je suis. Je dois beaucoup aux expropriés de Mirabel.

Retour aux études, donc, en 1975. Il fallait rédiger une activité de synthèse. J'ai alors travaillé sur... l'expropriation de Mirabel. Trente-trois ans plus tard, en 2008, je commençais mes recherches en vue d'écrire ce livre. Sans subvention. Sans équipe de recherche. Sans contraintes d'ordre académique. Sans entente préalable avec un éditeur. Sans autre échancier que le mien. Avec simplement un désir profondément enfoui de tisser des fils dans le chaos de Mirabel et proposer une sorte de récit territorial au grand public. Un travail qui, je m'en étonne encore, n'avait pas été fait. Je suis donc retournée sur le territoire où j'ai grandi, à Saint-Benoît, devenu depuis Saint-Benoît-de-Mirabel. Je l'ai (re)parcouru en long et en large, un territoire quasiment aussi grand que l'île de Montréal, et j'ai mené mon enquête librement, sans nostalgie, en m'intéressant aux enjeux actuels qui révèlent combien la vie quotidienne de ses habitants reste marquée par l'expropriation et l'ensemble des événements aéroportuaires. Jusqu'à tout récemment d'ailleurs, avec les remous causés par la décision d'ADM de démanteler l'ancienne aérogare au « centre-ville » de Mirabel.

En cours d'écriture, il y a des moments où ma carte de professeure m'a été utile. Pour certains entretiens avec des personnes ayant occupé des fonctions officielles. Pour consulter le Fonds d'archives Pierre-Dansereau, le chercheur qui a dirigé le vaste projet EZAIM (Écologie de la zone de l'aéroport international de Mirabel), un Fonds que le Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM venait tout juste de rendre accessible aux chercheurs. Cette carte m'a sans doute servie aussi au moment de déposer mon manuscrit chez l'éditeur.

Sur le terrain toutefois, on s'en doute, mon certificat de naissance a été beaucoup plus utile que mon diplôme. Je-suis-originaire-de-Mirabel était le mot de passe pour faire apparaître une complicité dans le regard de mon interlocuteur. Aurais-je pu écrire ce livre si je n'étais pas née à Saint-Benoît ? Peut-être, mais il aurait été différent.

Je le reconnais, ce bouquin a pris un solide appui sur mes années uqamiennes. Mais en même temps, il m'a fallu prendre de la distance, délaissier certaines habitudes pour donner à mon écriture un ton différent, plus sensible, où l'expérience personnelle s'intègre à l'explication argumentée. J'ai mis du temps. Ce n'est qu'à la toute fin du processus d'écriture – et sur l'insistance de mon éditeur – que j'ai accepté de commencer ainsi le premier chapitre : *J'ai grandi dans une ferme à Saint-Benoît, avant que ce village ne devienne un morceau de Mirabel*. Je cherche encore à comprendre pourquoi cette phrase était si difficile à écrire. Je l'avais pourtant prononcée souvent... C'est aussi sur une note plus personnelle que j'ai écrit l'épilogue, dont voici un extrait :



(...) D'ailleurs, il m'aura fallu aussi trouver mon propre espace identitaire, avant que je m'accorde le droit d'écrire ce livre. Mirabel, c'est une affaire trop compliquée, me disais-je. et pourtant, qu'y a-t-il de plus attirant pour une chercheuse qu'un sujet compliqué et complexe ? Trop chargée d'émotions, aussi. Mais toute question humaine ne comporte-t-elle pas son lot de tensions et d'émotions ? Trop masculine, qui plus est. En effet, l'aviation, la politique, l'agriculture et même la géographie étaient jusqu'à tout récemment des domaines occupés et contrôlés par les hommes. On y rencontrait peu, voire même aucune femme. (...) Une affaire trop personnelle, surtout. Moi-même dépossédée en tant que femme du droit à la terre familiale, comme c'était encore le cas dans ce temps pas si ancien, je me suis appropriée la science et les mots pour écrire la terre. (...) Mon parcours m'aura finalement ramenée à ce territoire pour l'offrir en lecture, et sans doute aussi en pâture, à qui s'y intéresse.

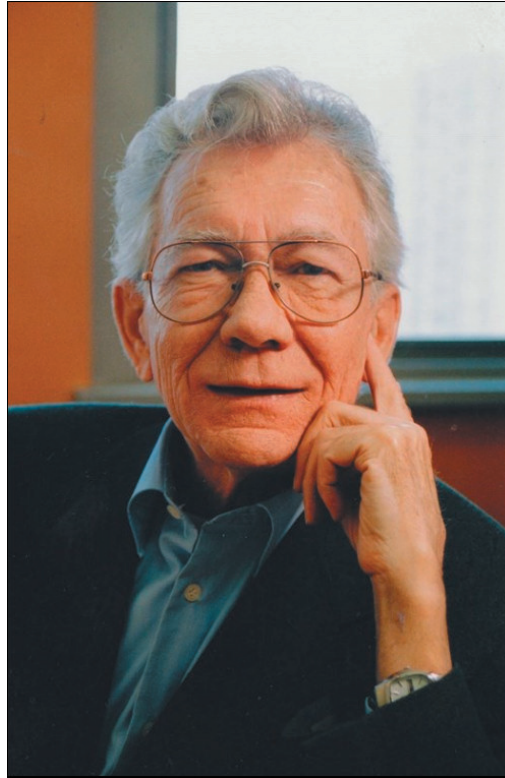
À ce compte, nous sommes liés à la destinée de Mirabel.

C'est après coup qu'on le réalise. Un air connu. Ce livre bouclait une boucle, de l'enfance à la retraite ; dans cette spirale, le cœur et la raison se sont enfin donné la main.

Et en ce qui me concerne, il semble que la retraite de l'université ait été une condition.

Hommage aux retraités décédés

Hommage à Paul R. Bélanger



La perte de Paul, c'est aussi la perte d'une partie de moi, en raison d'une amitié bâtie sur une période de plus de 30 ans. Ce que j'appréciais chez lui avant tout, c'est le niveau de réflexion auquel il réussissait à amener ses interlocuteurs, avec conviction et passion, mais aussi grande intelligence.

Au plan institutionnel, Paul a connu deux vies d'égale longueur si l'on tient compte de ses études universitaires : une première au département de sociologie à l'Université Laval, de 1958 à 1978 ; une seconde au département de sociologie à l'UQAM, où il a enseigné de 1978 à 2001.

Paul fut le fondateur du Laboratoire de la sociologie du travail ou des classes sociales, un laboratoire qui sera un « foyer animateur » pour une autre sociologie. À cette époque, l'inspiration pour une autre sociologie passait le plus souvent par le marxisme ; à l'Université Laval, il fallait beaucoup de courage pour l'affirmer. Comme chercheurs, Paul et moi avons mis sur pied en 1986 le CRISES (Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats, devenu par la suite Centre). Nous avons alors écrit notre premier texte collectif sur la théorie des mouvements sociaux et sur celle de la régulation. Par la suite, nos recherches ont porté plus explicitement sur les innovations sociales dans les entreprises et dans les services aux personnes avec comme préoccupation la démocratisation des rapports de travail et des rapports de consommation. Enfin, la contribution de Paul a inspiré également tout un pan des études sur le modèle québécois et les innovations sociales, notamment celles concernant la participation des acteurs sociaux organisés et la créativité de la société civile. Pour lui, les mouvements sociaux étaient très souvent imprévisibles et je pense qu'il ne serait pas d'accord si nous refusions de regarder au-delà du moment présent.

Benoît Lévesque

Extraits du texte lu lors de la cérémonie commémorative, Montréal, le 22 juillet 2014.

Ce texte est disponible à l'adresse suivante :

https://sociologie.uqam.ca/upload/files/activites/pr_belanger_site_dept_8_aout_2014.pdf

Hommage à Frédéric Metz



Né en Suisse en 1944, Frédéric Metz est arrivé au Québec en 1967. Il a consacré plus de trois décennies au développement du secteur du design graphique à l'UQAM et a contribué de manière significative à l'essor et au rayonnement du design au Québec.

Membre fondateur du Centre de design et de l'École supérieure de mode de l'UQAM, M. Metz a aussi façonné le programme de baccalauréat en design graphique de l'École de design, dont il a été le directeur pendant quinze ans, en plus d'avoir dirigé le Centre de design pendant cinq ans. Plusieurs organisations, tant locales qu'internationales, doivent à Frédéric Metz leurs logos, concepts graphiques ou imagerie. Rappelons aussi que c'est le designer qui a inscrit l'accent grave sur le logo de l'UQAM en 1997.

Frédéric Metz a reçu l'Icograda Achievement Award de l'International Council of Communication Design (Icograda) pour l'ensemble de ses réalisations comme designer, professeur et communicateur en 2013. En 2008, l'Université du Québec (UQ) lui décernait le Prix d'excellence en enseignement (volet carrière). Il a été élu membre de plusieurs associations, dont le Type Directors Club de New York, l'Alliance Graphique Internationale (AGI), l'Académie royale des arts du Canada et la Société des designers graphiques du Québec (SDGQ).

Hommage à Paul Frappier

Paul Frappier (psychologie) est décédé le 6 juillet 2014. Il a obtenu une licence en psychologie de l'Université de Montréal (1955) et un doctorat de la California School of Professional Psychology (1976). Il s'est joint au département de psychologie de l'UQAM en 1969 dont il fait partie du corps de professeurs fondateurs. Pionnier du mouvement humaniste, il sera influencé fortement par la pensée de Nietzsche. Ses domaines d'intérêt ont été le jeu au stade adulte et le développement affectif de l'adulte. Il a également collaboré à la création du programme de deuxième cycle sur le deuil et le mourir.

Hommage à Robert Cadotte



Robert Cadotte, un illustre acteur du milieu de l'éducation québécois, n'est plus. L'ancien commissaire à la Commission scolaire de Montréal et fondateur du défunt Centre de formation sur l'enseignement en milieu défavorisé à l'UQAM, où il a été professeur invité, est décédé le 17 juillet dernier, à l'âge de 68 ans. Il était bien connu pour son franc-parler et ses positions à contre-courant, ainsi que pour sa grande sensibilité devant les injustices.

Au fil des ans, il a publié quelques ouvrages consacrés à son domaine de prédilection. Son plus récent, *Lettre aux enseignantEs : l'école publique va mal!* (M éditeur, janvier 2012), tirait un bilan de sa riche expérience en milieu défavorisé – il a été très actif dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve – et proposait des solutions « dont on ne veut pas parler » pour réduire le nombre élevé d'échecs et de décrochage scolaire. Par sa pensée ponctuée d'humour, il appelait à revoir les fondements de l'éducation pour le bénéfice de l'ensemble de la société.

Parmi ses autres publications, soulignons le regard fascinant porté sur l'école des années 1860-1960 dans *L'école d'antan*, un ouvrage écrit en collaboration avec Anik Meunier et publié aux Presses de l'Université du Québec. Ce voyage dans le milieu scolaire pré-Révolution tranquille nous fait revivre le patrimoine de l'époque, des uniformes portés par les élèves jusqu'à la fameuse *strappe* servant à les châtier.

Source : Le Devoir

Nous vous informons également du décès de Luc Loslier, professeur au Département de géographie de 1973 à 2010.